

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

1)

Syst. anti-éblouissant Ampoule Bilux à capuchon

Feux rouges

Eclairage du N° de contr.

Emplacement

Essuie-glace 1, électrique

Phares : Marques LUCAS

Feux de position

Feux stop

Indicateurs de direction : Syst.

Avertisseur 1, avert. électrique

DIMENSIONS

Voie { avant 1'650 mm.
arrière 1'600 mm.

Largeur hors-tout AV. 2'020 mm.

Empattement 3'410 mm.

Longueur hors-tout châssis 5'880 mm.

Hauteur (non chargé) cabine 2'070 mm.

Garde au sol 250 mm.

Porte à faux, arrière châssis 1'650 mm.

Crochet de remorque (haut, dep. sol) mm.

Crochet de remorque (porte à faux) mm.

Diamètre de braguage ext. gauche ** 14,40 m.

Diamètre de braguage ext. droite ** 14,55 m.

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge mm.

Largeur du pont de charge mm.

Hauteur Intérieure mm.

Haut. du pont dep. le sol mm.

Ridelles (hauteur) mm.

OBSERVATIONS

*) Nombre de places : Il ne peut être accordé 3 places que si la banquette est élargie jusqu'aux dimensions prescrites.
Le levier de c.v. doit être coulé vers la colonne de direction (50 mm.)

**) Diamètre de braguage : La butée est réglable.

1) Equipement : L'équipement du Vhc. n'est completé

que lors du montage de la carrosserie et doit répondre aux prescriptions (art. 12 et 13 RE)

A contrôler minutieusement lors de l'expertise individuelle.

Lieu et date de l'expertise-type

Zürich, le 1.2.1950

La commission d'expertises-types